

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé de réaliser une **scintigraphie cortico-surrénalienne au norchoI-1131**

**Le but de cet examen** est de rechercher l'origine d'un hypercorticisme, d'un hyperaldostéronisme, d'une hyperandrogénie ou de caractériser une tumeur surrénalienne

Cet examen utilise un produit radioactif(\*), fourni par le service, qui sera éliminé par voies naturelles.

Par principe de précaution, vous devez limiter les contacts rapprochés et prolongés auprès des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes durant 48h

## LE JOUR DE VOTRE EXAMEN

### Il est nécessaire de vous munir de:

- La **lettre ou ordonnance** du **médecin prescripteur**
- Les **documents médicaux** (*radiographies, échographies, compte-rendu opératoire, anciens examens d'imagerie, prise de sang*).
- Votre **convocation**
- Votre **carte vitale** ou **attestation de carte vitale**
- Votre **carte de mutuelle**
- Votre **pièce d'identité** ou **passport**

### Etape 1

#### Consultation médicale

Le médecin nucléaire vérifiera votre identité, l'indication de votre examen et l'absence de contre-indication.

**Des consignes et une ordonnance sont envoyées par notre secrétariat, vous devez prendre un médicament iodé pour protéger la thyroïde avant de venir dans notre service**



### Etape 2

**Injection du radiopharmaceutique par voie intra-veineuse**

**Les images seront réalisées 4 jours après l'injection, vous pouvez partir du service après l'injection**

### Etape 3

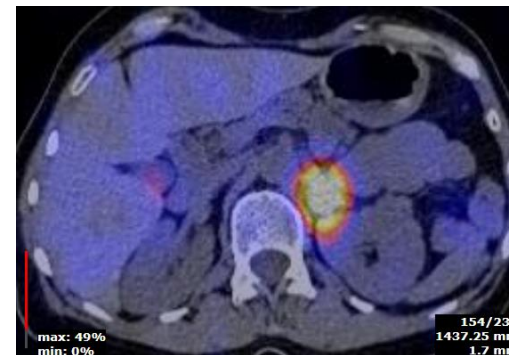
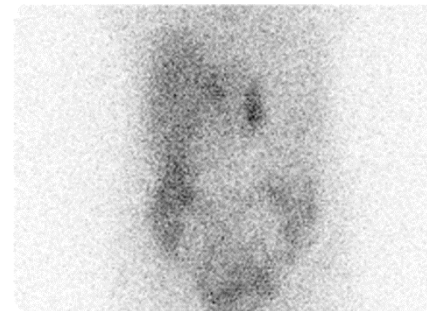
**Réalisation des images à J+4**

**Vous serez présent au moins 1h dans le service pour la réalisation des images**



### Etape 4

A la fin de votre examen, les résultats seront envoyés directement au médecin prescripteur



(\*) « Cet examen utilise un produit radioactif qui sera naturellement éliminé en quelques heures. La quantité pondérale du produit administré est extrêmement faible, il n'existe pas de toxicité, les réactions allergiques sont très exceptionnelles. La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles doses et correspond approximativement, comme les examens de radiologie, à une ou plusieurs années d'irradiation naturelle en France.

A ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré et si un tel risque devait exister il serait sans commune mesure par rapport au bénéfice attendu pour votre santé du fait de la réalisation de l'examen.

Afin d'accélérer l'élimination naturelle par les voies urinaires de cette très faible irradiation résiduelle, il vous est recommandé de boire abondamment et d'uriner fréquemment. »

Site de la SFMN